

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

## Signature de la charte Logement Social

---

17 novembre 2017

La ville de Vitry-sur-Seine va signer vendredi 17 novembre une Charte "Logement Social" avec les bailleurs sociaux intervenant sur son territoire.

L'objectif de cette charte est de formaliser les attentes de la Ville dans un document approuvé par l'ensemble des bailleurs sociaux qui ont du patrimoine sur Vitry ou qui souhaitent développer une offre supplémentaire sur le territoire communal. Elle va permettre d'entériner des règles identiques pour tous et de faciliter les relations entre la ville et les organismes sociaux.

Vitry se développe, se renouvelle, accueille des nouveaux habitants mais veille tout particulièrement à ce que les Vitriots puissent continuer à vivre dans leur ville.

La crise du logement nécessite qu'un effort soutenu soit maintenu en matière de construction de logements. Des logements à loyers accessibles, de qualité et diversifiés, qui prennent bien en compte les besoins des habitants.

Dans le cadre du Plan Local de l'Habitat 2012-2017 et du PLH intercommunal 2016-2021, Vitry s'engage donc à maintenir un effort très soutenu, avec comme objectif la production de 4500 logements en 6 ans, dont 40 % de logements sociaux.

A Vitry, nous construisons beaucoup mais nous construisons bien. Car nous le faisons dans une démarche concertée, en étant exigeant sur nos ambitions, à savoir poursuivre le développement d'une ville durable, d'une ville pour tous, qui donne priorité à ses habitants, en veillant à bien répondre à la diversité de leurs demandes.

### La liste des signataires :

- M. le Maire de Vitry sur Seine ;
- OPH de Vitry, M. Tmimi (Président), accompagné de M. Rosset (DG) ;
- SEMISE, M. Leprêtre (Président) accompagné de Mme Bourgeois (DG) ;
- VALOPHIS, M. Johnson (Président), M. Bergougnoux (DG).
- LOGIREP, pas de signataire mais représenté par M. Roy (chef d'agence). Nous allons organiser une signature ultérieurement avec la Direction Générale de Logirep ;
- SAIMV, M. Grandlerc (DG) ;
- I3F, M. Le Gac (directeur de la construction) ;

- ICF la sablière, M. Vidon (DG) ;
- DOMAXIS, Mme Behilil (responsable du territoire) ;
- ESPACIL Habitat, Mme Brena (responsable d'agence) ;
- NOVIGERE, Mme Cibois (responsable d'agence) ;
- RLF, pas de signataire prévu le jour de la signature;
- SOGEMAC, pas de signataire